RAPPORT MORAL

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Validé en Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 avril 2018

Anaïs, 27 rue Hajjaj Ibnou Artaa - Casablanca 20490 Maroc
Tél. : + 212 522 491 788 Fax : + 212 522 277 037
E- Mail : anais@anais-maroc.ma
Sites : www.anais-maroc.ma

Sommaire

	Page
INTRODUCTION ……	3
1- Activités du Bureau Exécutif……	3
2- Evaluation des niveaux de réalisation des orientation issues de l'AG 2016 ……	3
3- Réalisations de l'Etablissement d'Anaïs et de ses annexes ……	4
3.1- Effectifs des bénéficiaires d'Anaïs ……	4
3.2- Réalisations du programme de PEC ……	4
3.3- Activités d'apprentissage et de soutien ……	5
3.4- Prise en charge médicale ……	6
3.5- Guidance parentale ……	6
3.6- Intégrations scolaires ……	6
3.7- Professionnalisation ……	6
3.8- Sorties et visites ……	7
3.9- Evènements socioculturels et sportifs ……	7
4- Dispositions organisationnelles ……	9
4.1- Réunions de coordination et d'évaluation en interne ……	9
4.2- Réunions avec les parents ……	10
4.3- Formation continue, séminaire, colloque ……	10
4.4- Stagiaires accueillis 2017……	11
5- Les ressources humaines ……	11
6- Collecte de fonds ……	12
6.1- Manifestations de solidarité ……	12
6.2- Dons et parrainages ……	13
6.3- Conventions et partenariats ……	13
7- Distinction……	14
8- Relations extérieures avec des asssociations ou autres ……	14
9- Financement du fonctionnement des établissements……	15
10- Difficultés rencontées ……	15
11- Orientations 2018……	16

INTRODUCTION

Le présent rapport moral présente un bilan synthétique de l'ensemble des activités de prise en charge (PEC) de l'Association et de son Etablissement au titre de l'année 2017.

Le Bureau Exécutif s'est attelé, grâce au travail des équipes de l'établissement Anaïs et des commissions ad-hoc, à assurer la continuité et le bon fonctionnement des structures d'Anaïs tout en oeuvrant à réaliser les orientations issues de la dernière assemblée générale.

1. Activités du Bureau Exécutif

Pour assurer la bonne marche d'Anaïs, le Bureau Exécutif s'est appuyé, conformément aux statuts de l'association et à la loi 14-05 relative aux conditions d'ouverture et de gestion des établissements de protection sociale (EPS), sur le comité de gestion et les commissions qui œuvrent de concert avec l'encadrement de l'Etablissement pour la réalisation des objectifs arrêtés pour l'année 2017. Ces instances sont organisées comme suit :

- Comité de gestion dont la composition est conforme aux spécifications du cahier des charges des EPS. Ce comité tient ses réunions suivant le calendrier établi et selon le besoin.
- Commissions : « Infrastructures », « Administratives, Financières et recrutements », « Communication, Partenariat, Subventions et Dons ». Ces commissions se réunissent chaque fois que nécessaire et rendent compte des résultats de leurs travaux aux membres du BE pour validation et décisions.

Enfin, le Bureau Exécutif a organisé, en 2017, des réunions de travail selon une fréquence mensuelle pour :

- Veiller au Suivi de la vie de l'association et de l'Etablissement ;
- Valider les budgets de l'établissement ;
- S'assurer de la réalisation des objectifs assignés ;
- Valider les propositions d'organisation des différentes manifestations.

2. Evaluation des niveaux de réalisation des orientations issues de l'AG 2016

Objectifs	Niveau de réalisation
Continuer l'élaboration d'une stratégie de développement d'Anaïs	Début de mise en œuvre
Développer la levée de fonds à l'international	Action continue
Créer le comité pédagogique afin d'améliorer la scolarité des PSHM d'Anaïs	Réalisé
Développer l'insertion professionnelle des jeunes	réalisé (3 postes dont un en CDI) – Action continue
Développer les prestations à l'extérieur pour les ateliers Khadma.	réalisé pour la pâtisserie et en cours pour les autres ateliers
Equiper le réfectoire Ghandi pour assurer surplace tous les services correspondants	Réalisé

Des avancées substantielles ont été accomplies. Ainsi, il importe de capitaliser sur les acquis pour avancer dans l'amélioration de la prise en charge, le développement de la formation et la recherche d'opportunités et de formules novatrices pour permettre aux jeunes d'Anaïs de bénéficier d'une véritable inclusion par le travail.
De même qu'il importe de développer la reflexion sur les formules adéquates à même de garantir l'autonomie financière de l'Association dans un contexte toujours marqué par l'insuffisance des moyens conscarées par les pouvoirs publics en matière d'éducation, de formation, d'insertion sociale et de revenus pour les PSHM.

3. Réalisations de l'Etablissement de Protection Sociale d'Anaïs et de ses annexes :

La prise en charge psychopédagogique, éducative et médicale des personnes inscrites à Anaïs s'est faite dans le respect des principes de fonctionnement tenant compte :

- du programme de prise en charge psychopédagogique, du protocole de prise en charge établis par Anaïs.
- des critères d'orientation dans les services et groupes.
- du respect des personnes en situation de handicap mental, de leur choix et de leur rythme.
- De l'implication des parents dans l'établissement du projet individuel de leur enfant.

Pour améliorer les programmes de prise en charge, les actions suivantes ont été entreprises en 2017 :

- Au niveau du service Madrassa 2, le travail d'amélioration du programme inspiré de l'enseignement ordinaire a été poursuivi en capitalisant sur l'expérience de l'année dernière.

  A cet effet, un comité pédagogique a été mis en place dans le but de développer l'axe de la scolarité des PSHM d'Anaïs.

  C'est ainsi qu'une collaboration a commencé avec la délégation du ministère de l'enseignement de Hay Hassani, chargé de l'intégration scolaire, Anaïs a participé, en liaison avec les parents, à l'inscription d'un de ses bénéficiaires dans le programme scolaire non formel pour l'année 2017/2018.

3.1- Effectifs des bénéficiaires d'Anaïs

La prise en charge à la fin de l'année 2017 a concerné **290 bénéficiaires**.

Service	Nombre de bénéficiaires /Déc. 2016	Nombre actuel de bénéficiaires/ déc. 2017	Prévisions 2017/2018
Action précoce & Acc. thérapeutique	25	39	54
Eveil	76	54	54
Madrassa I	24	24	24
Madrassa II	47	45	48
Takouine I	27	30	30
Takouine II	30	29	30
Khadma	56	59	60
Total	285	280	300
Service de suite	7	10	12

Ainsi, il faut noter que :

- à la rentrée 2017/2018, **13 nouvelles inscriptions** ont été enregistrées,
- au cours de l'année 2016/2017, **17** bénéficiaires ont quitté les structures (orientations externes, changement d'adresse, problèmes de santé pour les bébés, problèmes de moyens, fin de la période d'essai, problème de transport, autres raisons …)
- Les effectifs du service Sighar ont subi des changements du fait de l'orientation systématique des nouveaux vers l'unité Accompagnement thérapeutique au lieu de l'Eveil.

3.2- Réalisations du programme de PEC

Pour améliorer les programmes de prise en charge, les actions suivantes ont été entreprises en 2017/18 :

- Au niveau du service Sighar, la création d'un nouveau groupe accompagnement thérapeutique, dont les bébés et les enfants bénéficieront des activités paramédicales sur la base du nombre de séances prescrites.
- Au niveau du service Madrassa : Dans le cadre du développement des nouvelles approches pédagogiques et pour répondre aux normes de la prise en charge, nous avons opté pour le réaménagement de nos classes de Ghandi.
- Au niveau du service Takouine : mise à niveau et développement des ateliers (sérigraphie, travaux manuels, jardinage, récupération, etc.) afin d'améliorer le fonctionnement du service axé sur la formation professionnelle tout en renforçant le volet scolaire.
- Toujours au niveau de Takouine, cette année l'activité sérigraphie a développé ses prestations en interne, ceci en réponse aux demandes de l'atelier pâtisserie : Emballage, étiquetage et conditionnement et aux besoins du Pôle Communication.
- Au niveau du service Takouine II & Khadma, organisation de formations professionnelles en interne et des stages à l'externe au profit des bénéficiaires. En plus de l'amélioration de l'équipement et de l'organisation des ateliers.
- Au niveau du service Khadma : cette année a connu le lancement du projet de production et de prestations fournies régulièrement par l'atelier Pâtisserie. Ce projet est étalé durant toute l'année scolaire et cible une population plus variée (parents, partenaires …).

  La production journalière est limitée, dans un premier temps, pour tenir compte du rythme des jeunes de l'atelier.

3.3- Activités d'apprentissage et de soutien

La trajectoire dynamique du projet de vie du bénéficiaire est conditionné par plusieurs paramètres, institutionnel, environnemental et socio familial.

Par conséquent, le programme de PEC consiste à mettre en place un environnement adapté (spécifique) qui correspond aux caractéristiques des besoins de chaque bénéficiaire. C'est l'environnement qui est transformé pour que le bénéficiaire trouve sa place dans un système structuré en fonction de ses capacités.

Pour ce faire, nous avons mis à la disposition de nos bénéficiaires les moyens de prise en charge, éducatifs, médicaux, paramédicaux ; sociaux, etc. En parallèle un programme comportant les modalités, les outils de suivi et d'évaluation de leurs compétences tout au long du processus de la prise en charge au sein d'Anaïs.

- **Etat d'avancement des programmes du Service Sighar**

Le service Sighar gère l'activité de 2 sections :

- L'action précoce et l'accompagnement thérapeutique qui s'occupent de la prise en charge paramédicale des bébés et des enfants, de la naissance à 6 ans. Le taux de réalisation du programme de PEC est satisfaisant avec un taux de réalisation entre 88 % à 95 %.
- L'Eveil qui s'occupe de la prise en charge des enfants de 3 à 8 ans. Le taux de réalisation du programme éducatif est satisfaisant entre 80 à 86%.

La prise en charge paramédicale des bénéficiaires du service Sighar a enregistré des taux de réalisation très satisfaisants allant de 91 à 94%. Un nouveau mode d'organisation au niveau de la section Eveil, a permis l'optimisation du temps des séances. Il a permis le passage de séances de 20 mn à des séances individuelles de 25 mn et des séances en binôme de 35 mn.

- **Etat d'avancement des programmes : Service Madrassa I**

Le service Madrassa I constitué de 2 groupes et dont l'activité est centrée sur le préscolaire, le développement de l'autonomie, de la socialisation et de l'éveil avec un accompagnement paramédical approprié et dont le taux de réalisation est d'environ 90%.

- **Etat d'avancement des programmes : Service Madrassa II**

Au niveau du service Madrassa II, le programme scolaire de la classe N3 est inspiré de l'enseignement public, est basé sur l'apprentissage de l'arabe, du français et des mathématiques. Le taux de réalisation des programmes est satisfaisant allant de 90% à 95%.

Le programme de la classe scolaire (niveau 2) continu à être amélioré par l'apprentissage de l'arabe. Le taux de réalisation des programmes est satisfaisant (85 à 90%).

Les autres groupes, constitués autour de l'atelier de travaux manuels et de l'atelier autonomie et socialisation, ont réalisé leurs programmes de travail de manière satisfaisante (85 à 95%).

Le programme d'accompagnement paramédical du service a été réalisé à un taux compris entre 82% et 94%.

- **Etat d'avancement des programmes : Service Takouine I et II**

Le Service Takouine est constitué de 2 sections :

- Takouine I : qui comprend les ateliers Travaux manuels, Scolaire et Gestion du quotidien et qui ont réalisé leurs programmes éducatifs de manière assez satisfaisante (85 à 90%).
- Takouine II : qui comprend les ateliers de récupération, de jardinage, d'informatique et de sérigraphie. Ils ont réalisé les objectifs éducatifs à hauteur de 90 %. Il a été noté une grande implication des bénéficiaires dans les activités proposées.

Le programme d'accompagnement paramédical du service a été réalisé à un taux compris entre 88% et 96%.

- **Etat d'avancement des programmes : Service Khadma**

Les ateliers Restauration, Pâtisserie et Blanchisserie ont réalisé leur programme avec satisfaction de 75 à 100%.

Le programme de l'atelier d'accompagnement socioprofessionnel a été amélioré dans le but de renforcer les compétences personnelles et préparer les jeunes à accéder au marché de l'emploi et d'augmenter leurs chances d'employabilité en milieu ordinaire ou adapté.

Le programme d'accompagnement paramédical du service a été réalisé à un taux compris entre 93% et 96%.

3.4- Prise en charge médicale et paramédicale

En plus du travail habituel fourni par l'équipe médicale et paramédicale, l'année 2017 s'est caractérisée par le lancement d'actions ponctuelles, notamment :

- Compte tenu des caractéristiques de notre environnement professionnel et des besoins spécifiques des PSHM en matière de santé, une action d'éducation et de promotion de la santé a été menée dans le cadre d'un plan de prévention contre les risques sécuritaires des activités professionnelles, notamment au niveau des ateliers restauration et pâtisserie. Une action de Diagnostic et Prévention a été réalisé, au profit de 70 salariés et 38 bénéficiaires, comme mesures de protection nécessaires pour surveiller l'état de santé et limiter les complications qui peuvent altérer la qualité de vie professionnelle.

- D'autre part, et après des années d'exercice en matière d'intervention précoce auprès des bébés et des petits enfants porteurs de Trisomie 21, ou atteints d'handicap léger ou moyen, et suite à un diagnostic de la situation actuelle, nous avons procédé à certaines actions d'amélioration au sein de la structure Berceau comme phase transitoire. Il s'agit d'une nouvelle démarche, avec un projet d'accompagnement qui consiste à professionnaliser la prise en charge et à l'adapter aux besoins des bénéficiaires et aux attentes des parents, tout en se référant aux normes standards qui déterminent les modalités d'accompagnement appropriées et validées. Ainsi, le Berceau deviendra, à court terme, un Centre de prise en charge psychothérapeutique ayant comme missions :
  - Le Dépistage Précoce du Handicap
  - La Cure Ambulatoire
  - La Rééducation et la Thérapie.

  Tout en conservant, les fonctions de Guidance parentale et d'Accompagnement de l'intégration scolaire des bénéficiaires.

3.5- Guidance parentale

Un service dont l'activité s'articule autour des actions suivantes :

- L'Ecoute pour encourager les parents à verbaliser les affects négatifs, les inquiétudes et les angoisses provoqués par le diagnostic de la Trisomie 21
- Le Soutien pour aider les parents à s'adapter à la réalité de la Trisomie 21, dans le cadre d'une relation empathie agrémentée de suggestion voir de persuasion pour dépasser une situation de crise
- L'Information pour répondre aux différents questionnements des parents et leur permettre de mieux comprendre la Trisomie 21 avec tous ses aspects : Particularités, Evolution, Pronostic, Besoins …
- L'Orientation vers les structures d'accueil et d'aide pour démarrer une prise en charge précoce.

Ses objectifs se définissent comme suit :

- Faciliter la compréhension et l'acceptation de la Trisomie 21, et de le handicap en général, chez la famille à travers l'information
- Evaluer les différents aspects psychologiques : affectif, cognitif et comportemental

- Offrir un soutien aux parents : aider à mettre des mots sur leurs émotions, leurs angoisses et leurs craintes …
- Sensibiliser les parents quant à l'importance du suivi pluridisciplinaire pour l'évolution de leur enfant
- Proposer un projet thérapeutique adapté

109 Guidances Parentales ont été réalisées entre Janvier et -Décembre 2017. Il est à rappeler que cette action est assurée gratuitement par Anaïs en faveur des parents des enfants en difficulté.

3.6- Intégrations scolaires externes

Les effectifs des bénéficiaires de l'intégration scolaire à plein temps, surtout au niveau du service Sighar/ Eveil ont connu une nette augmentation et ce grâce aux efforts des équipes éducatives et à l'implication des parents. 97% des enfants sont scolarisés à plein temps dans des crèches ou des écoles primaires de Casablanca.

Pour ce qui est du Service Madrassa, l'intégration scolaire est partielle et vise la socialisation, à raison d'une demi-journée à une journée par semaine en faveur de certains bénéficiaires d'Anaïs.

3.7- Professionnalisation

Le développement des compétences des personnes en situation de handicap mental est un objectif primordial poursuivi par Anaïs. Le but est l'accès de ces personnes à des moyens d'existence suffisants pour leur permettre de vivre dignement.

- **Insertion professionnelle en milieu protégé**

Espace Anaïs comprend des ateliers destinés aux stagiaires confirmés et aux stagiaires en formation, âgés de 20 ans et plus.

Les ateliers Restauration, Pâtisserie, Blanchisserie, Sérigraphie et Jardinage sont des ateliers de formation et de production.

59 jeunes (56 l'année dernière) bénéficient d'une intégration professionnelle au sein d'ANAÏS KHADMA. L'activité professionnelle d'ANAÏS KHADMA a permis la production de **246** repas par jour destinés aux bénéficiaires d'Anaïs et des repas supplémentaires servis aux invités d'Anaïs ainsi que des gâteaux d'anniversaires et autres selon la demande.

- **Stages de formation : mise en situation**

Dans le cadre du développement de l'insertion professionnelle, 8 jeunes d'Anaïs ont pu bénéficier d'une mise en situation en milieu ordinaire :

Nombre de bénéficiaires	Entreprise	Date d'insertion	Poste occupé
1 jeune garçon	*BMCI*	*Du 31/10/2016 au 01/03/2017*	Agent Service Hôtellerie
1 jeune fille	*L'OREAL Maroc*	*Du 06/12/2016 au 05/03/2017*	Aide à la cafétéria
1 jeune garçon	*CASA TRANSPORTS*	*Du 04/04/2017 au 29/07/2017*	Agent de service Stage interrompu
1 jeune garçon	*Hôtel NOVOTEL*	*Du 18/05/2017 au 18 /07/2017*	Aide pâtissier
2 jeunes filles	*BOLLORE*	*Du 02/05/2017 au 31/07/2017*	Opératrices
1 jeune fille	*Electroplanet*	*Du 19-12-2017au -16-03-2018*	Aide vendeur
1 jeune garçon	*Centre Wifaq de formation professionnelle*	*Année scolaire 2017-2018*	Filière restauration

3.8- Insertion professionnelle :

L'insertion professionnelle des jeunes d'Anaïs en milieu ordinaire est un challenge qui mobilise Anaïs quotidiennement à travers la recherche de nouvelles opportunités. Anaïs a pu aider à l'insertion de 10 jeunes en tant que salariés au sein de diverses entreprises, notamment : SUZUKI, CST, TRAGEM, LES MERVEILLES D'AMMEUBLEMENT, TRANS ANNAMIR, L'OREAL/ Bolloré et BMCI.

3.9- Sorties et visites

Les sorties et les visites des lieux publics sont importantes dans le développement de l'autonomie, de la gestion de l'espace et de l'épanouissement des bénéficiaires d'Anaïs. Au cours de l'année scolaire 2016/2017, les sorties et visites programmées (**35)** ont été réalisées en totalité.

Evènements socioculturels et sportifs

Plusieurs manifestations socioculturelles ont été organisées avec la participation des bénéficiaires d'Anaïs ou en leur faveur **:**

Le 24/01/2017 :

Dans le cadre des activités sociales, sportives et socioprofessionnelles organisées conjointement avec plusieurs organismes(Partenaires), le service KHADMA a participé à la séance de clôture du projet :

« Amélioration de l'employabilité de personnes en situation de handicap dans le grand Casablanca », mis en œuvre par Handicap International en partenariat avec le Groupe AMH. L'association Anaïs a assuré le service d'accueil par trois bénéficiaires.

Le 25-01-2017 :

Réunion plénière de la Commission RSE & Label de la CGEM avec la participation d'Anaïs. A cette occasion, le guide « Inclusion et employabilité des Personnes en Situation de Handicap », élaboré par le Groupe de Travail « Handicap » de ladite Commission a été officiellement diffusé et remis aux participants.

Anaïs a participé à l'élaboration de ce guide à travers plusieurs réunions de travail.

Le 08/03/2017 :

À l'occasion de la journée de la femme l'équipe pluridisciplinaire féminine de la structure GHANDI à organisée une matinée compétition.

Le 21/03/2017 :

À l'occasion de la journée mondiale de la trisomie 21, l'équipe pluridisciplinaire a animé un débat autour du court métrage réalisé par les jeunes porteurs de la T21 du groupe BISCUITS « love story ».

Le 28/03/2017 :

À l'occasion de la journée nationale des handicapés, l'école américaine du quartier Californie, a invité l'équipe Anaïs à assister avec ses élèves à l'événement RODHY WALK/RUN.

Le 31/03/2017 :

Le grand carnaval du service MADRASSA a été organisé avec la participation amicale des jeunes de l'ENCG de Casablanca.

Le 04/04/2017 :

Conjointement avec le service Takouine, participation de 06 jeunes du service Khadma aux Jeux unifiés-Casablanca, dans le cadre des jeux nationaux organisés par « special olympic'S Maroc »

Du 05/04/2017 au 08/04/2017 :

Participation de 06 jeunes du service Khadma aux Jeux Special Olympic's Régionales d'AL JADIDA.

Le 12/04/2017 :

Participation de 04 jeunes du service Khadma à une compétition sportive de Mini Foot en collaboration avec « L'A.P.E.A.I » à la Maison des jeunes DERB GHALF.

Du 24/04/2017 au 28/04/2017 :

Une semaine artistique a été organisée en essayant de toucher à plusieurs arts : « l'art de la boulangerie » « l'art de la peinture » « l'art de la pâtisserie » « l'art plastic » « l'art du jardinage » « l'art culinaire ».

Le 17/05/2017 :

Les bénéficiaires du service Madrassa II ont été invités à la première édition du salon « KIDS WORLD »

Le 06/11/2017 : l'anniversaire de la marche verte

Le service MADRASSA a fêté cet événement avec fierté. L'équipe a centré son travail sur l'organisation et la célébration de l'événement « la marche verte » dont les objectifs sont les suivants :

- Mettre les enfants au courant de l'événement.
- Apprendre l'hymne national et d'autre chanson de l'événement
- Reconnaitre le drapeau marocain parmi d'autres

Ensuite un regroupement a été organisé afin de célébrer en groupe l'événement.

Le 30/11/2017 :

Dans le cadre des activités sportives partagées, deux jeunes bénéficiaires du Service khadma ont participé honorablement (04 Médailles de bronze) au Championnat national de triathlon qui s'est déroulé a DAKHLA du 1er au 03 décembre 2017.

A cette occasion une jeune du service khadma a été sélectionnée par les organisateurs pour représenter le Maroc à ABU DHABI aux jeux régionaux de « Spécial Olympic's Maroc »..Cet événement sportif est programmé entre le 14/03/2018 et le 24/03/2018.

3.-1. Evènements et spectacles de fin d'année :

Dans le cadre de l'amélioration des événements célébrés chaque fin d'année, les différents services (Madrassa I et II, Takouine et Khadma) ont adopté des modalités adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires de chaque service ; en tenant compte des projets des services, de l'âge et des potentialités de nos bénéficiaires.
A cet effet, à la fin de l'année 2016/2017 :

- Madrassa I et II ont organisé, le 27/05/2017, un **spectacle** sous le thème « **Expression corporelle »** à « **CASABLANCA AMERICAN SCHOOL** », destiné aux parents et amis des enfants des services Madrassa I et II.
- Le service Takouine a contribué aux festivités de l'autorité locale (PREFECTURE DE NOUACEUR) à l'occasion du 12éme anniversaire du lancement du grand chantier social L'INDH par l'animation d'un stand de travaux artistiques des jeunes à la forêt de BOUSKOURA.
- Le service Takouine a organisé une journée d'exposition de fin d'année au sein d'ESPACE ANAIS sous le thème « ***la matière a un sens*** » mettant en relief les côtés créatifs, imaginaires et techniques des jeunes.

- Dans le cadre de projet de fin d'année, les bénéficiaires et l'équipe du service khadma ont remplacé le projet (Journée portes ouvertes)par un projet de livraison des produits culinaires à base de commandes au profit des parents durant le mois Sacré du Ramadan.

4. Dispositions organisationnelles

4.1- Réunions de coordination et d'évaluation en interne :

Il s'agit de réunions dont l'objectif est d'assurer une meilleure coordination entre les entités pédagogiques et administratives en vue d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires d'Anaïs.

- **Réunions de synthèse :** Ce sont des réunions qui regroupent l'équipe psychopédagogique pour discuter d'un cas. Elles se tiennent une fois par semaine pour chaque service. Le taux de réalisation de ces réunions est de 90 %.
- **Réunions de fonctionnement Interservice** : une fois par mois ou selon le besoin.
- **Réunion de fonctionnement entre les responsables des services et le responsable pôle socioéducatif** : une fois par mois et selon le besoin.
- **Réunions de fonctionnement Responsables pôle socioéducatif et pôle santé** : unefois par mois ou selon le besoin.
- **Réunions de fonctionnement entre les responsables des services et le responsable du transport,** elles ont pour objectifs :
  - Mettre en œuvre des programmes préétablis et organiser des actions et événements nécessitant l'intervention du transport.
  - Suivre l'état d'avancement de réalisation des programmes et réajustement.
  - Evaluer les projets en commun.

4.2- Réunions de parents :

Associer les parents au travail d'autonomisation et d'inclusion de leurs enfants prend plusieurs formes à Anaïs : réunions individuelles et globales, groupes de paroles et réunions scientifiques et de sensibilisation.

A titre d'exemple,

- Deux portes ouvertes ont été organisées les 24 et 25/01/2017, pour les parents des bénéficiaires des groupes de la gestion du quotidien et des travaux manuels du service Madrassa. 90% des parents étaient présents. Un programme leur a été présenté comprenant notamment une présentation des objectifs et perspectives de l'atelier.
- Présentation, le 08/11/2017, du projet global de la prise en charge au sein du service KHADMA pour l'année 2017/2018, c'est un moment propice d'échange et de partage entre les parents et les différents intervenants sur la prise en charge des bénéficiaires.

Les réunions individuelles :

Ce sont des réunions qui sont organisées avec les parents pour leur présenter le projet individuel de leur enfant, pour l'amélioration de la prise en charge de l'enfant et pour l'évaluation des acquis. Le taux de présence des parents est :

- Pour Sighar : 90%
- Pour Madrassa : 90%
- Pour Takouine : 85%
- Pour Khadma : 75%

4.3- Tables rondes

Des Tables rondes ont été animées par des intervenants externes sur les thèmes suivants :

- « l'intégration scolaire de l'enfant porteur de la trisomie 21 »à Sighar
- « Langage et bégaiement chez l'enfant porteur de la trisomie 21. » à Madrassa
- « alimentation : un équilibre à maintenir » à Madrassa
- « Vécu familial du jeune porteur du handicap mental » à Takouine

4.4- Formation continue, séminaires et colloques

Action	*Thème*	*Heure/Jour*	*participants*
Formation théorique	*Révélation d'abus sexuels chez l'enfant et l'adolescent avec handicap mental*	*1J*	*Equipe pluridisciplinaire*
Echanges	*Visite de découverte et d'échange d'un groupe des partenaires du groupe O.C.P, sur les modalités de PEC au sein de « Espace Anaïs »*	*1J*	*Equipe pluridisciplinaire*
Ateliers de travail	*En partenariat avec le collectif /le ministère de l'éducation national/Le ministère de la solidarité : Un diagnostic de l'état des lieux de la prise en charge multidisciplinaire d'Anaïs a été effectué par un éducateur spécialisé Français, en vue d'élaborer un programme compatible, qui sera dédié aux personnes en situation de Handicap.*	*3J*	*Equipe pluridisciplinaire*
Formation	*Les grandes étapes de développement psychologique"*	*1J*	*Equipe pluridisciplinaire*
Formation	*comment assurer la sécurité et le bien-être de tous les bénéficiaires, en maintenant ordre et discipline dans les bus scolaire d'Anaïs au moment du convoyage.*	*1J*	*chauffeurs et convoyeuses*
Formation	« art de conter : technique et pratique »	*2J*	*1 éducatrice /Madrassa I*
Formation	*« Les sports pour les enfants de moins de 8ans »*	*3J*	*1 éducateur : Madrassa II*
Formation	*« l'intégration scolaire de l'enfant porteur de la trisomie 21 »*	*1J*	*Equipe éducative*
Formation	*« maltraitance sexuelle chez l'enfant et l'adolescent »*	*1J*	*Equipe éducative*
Formation	*Formation de renforcement des compétences Organisé par AIBI*	*3J*	*Resp service social*
Formation	*Programme de formation en matière de plaidoyer public dans le domaine de l'enfance Dar Bouazza Organisé pat AIBI*	*3J*	*Resp service social*
Formation	*Art, Culture, Loisir et Sport pour tous*	*2J*	*2 éducateurs*

4.5- Stagiaires accueillis 2017

En 2017, 2 stagiaires dans les domaines de l'éducation spécialisée et du service social ont été accueillis par l'Etablissement Anaïs.

5. Les ressources humaines

Durant l'année 2017, plusieurs actions de développement des ressources humaines ont été entreprises, nous pouvons en citer notamment le redéploiment de 4 éducateurs et 2 aides éducateurs**.**

Les tableaux ci-après donnent une illustration synthétique de l'évolution quantitative du personnel, non bénévoles, mobilisées pour faire fonctionner l'Etablissement Anaïs et ses annexes :

Personnel éducatif et paramédical permanent :

CATEGORIE	Effectif à fin décembre 2016	Effectif à fin décembre 2017
Responsables de Service	4	4
Responsable volet social	1	1
Educateurs	15	15
Moniteurs Educateurs	6	6
Moniteurs Techniques	4	4
Aide-Educateurs	2	2
Instituteurs	4	4
Aides	1	1
Auxiliaire	1	2
Psychomotricien	1	1
Orthophoniste	1	1
Aide-soignante	1	1
TOTAL	**41**	**42**

Soit : Promotion du poste de convoyeuse à une auxilière et convoyeuse

Personnel Administratif permanent :

CATEGORIE	Effectif à fin décembre 2016	Effectif à fin décembre 2017
Responsables	4	4
Administration	7	7
Chauffeurs	6	6
Femmes de ménage	4	4
Cuisinière	1	1
Aide Cuisinière	1	1
Agent d'Accueil et sécurité	1	1
Gardiens	4	4
Convoyeuses *	5	3
TOTAL	**33**	**31**

Promotion d'une convoyeuse à « Auxiliaire et convoyeuse »
Départ d'une convoyeuse

Personnel vacataire :

INTERVENANTS	Décembre 2016		Décembre 2017	
	Effectif	Séances/semaine	Effectif	Séances/semaine
Médecin	1	5	1	5
Psychiatre	1	2 séances/mois	1	2 séances/mois
Pédopsychiatre	1	2 séances/mois	1	2 séances/mois
Psychologues	3	21	3	22
Orthophonistes	6	33	6	33
Psychomotriciens	4	22	4	21
Kinésithérapeute	1	3	1	3
Moniteurs Natation	2	4	2	4
Moniteur Athlétisme	1	6	1	6
TOTAL	**20**		**20**	

6. Collecte de fonds

6.1- Manifestations de solidarité

Soirée de Gala :

Pour cette année, une seconde fois, le thème retenu pour la soirée du Gala était la musique Andalouse. La soirée s'est tenue le **17 Mars 2017 au Studio des arts vivants de Casablanca.** Ce fut l'occasion de rendre hommage à un patrimoine ancestrale, et d'offrir aux amateurs de la musique andalouse une soirée unique.

A noter une **amélioration des recettes de 11%** et une **diminution des dépenses** d'organisation **de 26%** grâce aux négociations menées avec les responsables de Studio des arts vivants.

Kermesse :

La kermesse annuelle d'Anaïs s'est tenue le Dimanche 14 Mai 2017 à Espace Anaïs.

Cette manifestation à laquelle sont invités tous les enfants et jeunes d'Anaïs, leurs familles ainsi que les partenaires, est un grand moment de convivialité et d'échanges dans la vie de notre association.

Cette année nous avons une **augmentation des recettes de 2%** comparativement aux recettes de l'année passée.

6.2- Autres opérations de solidarité

Au cours de cette année, plusieurs types d'actions en vue de la solidarité avec Anaïs ont été mises en place, notamment :

Conventions et partenariats :

Fondation stars / Prix Stars Impact – 2016
Anaïs a bénéficié d'une session de formation assurée par la Fondation Stars à Amman sous le thème « mesure de l'impact et collecte de fonds ».

Cette formation vient à la suite du prix Stars impact – 2016 remporté par Anaïs parmi 24 lauréats provenant de 12 pays du Maghreb, Orient, Asie et Amérique latine.

Entraide Nationale :
Dans le cadre de la cohésion sociale (programme Tamassouk), le dossier de subvention présenté par Anaïs a été accepté pour un montant global de 602 580 dh contre 320 760 dh en 2016.

Subventions pour l'appui à la PEC :
Accord de prise en charge par 7 préfectures :
Ain Choc, El Fida, Anfa, Hay Hassani, Moulay Rachid, Nouaceur et Bernoussi pour un montant global de 575 000 DH.

INDH :
Deux projets sont totalement finalisé à savoir le projet acquisition du complément de matériel à Espace Anaïs (300 000 DH) ainsi que le projet de création de l'atelier de jardinage (200 000 DH).
Le dernier projet, relatif à l'équipement et l'installation des chauffe-eaux solaire (80 000 DH) est toujours en cours de réalisation.

Fondation BMCI :
A la lumière du bilan déposé concernant le renforcement de l'Atelier blanchisserie, nous avons pu reconduire la subvention de 300 000 dh. Ceci nous a permis d'acquérir un complément de matériel afin de développer l'activité de production.

FONDATION OCP :
la convention «Scolarisation, éducation spécialisée, rééducation et formation de 22 enfants et jeunes en situation du handicap mental» accordée par la Fondation OCP pour un montant de 702 680.00 dh a été réalisée en totalité.

VMM :
Reconduction en 2017 du don mensuel de 10 000 dh pour subventionner l'achat des denrées alimentaires pour les besoins de la cantine.

Le Conseil des Œuvres Sociales (COS-ONEE-BE) :
Signature d'une convention renouvelable par tacite reconduction pour la participation aux frais de prise en charge pour deux bénéficiaires à raison de 2000 dh mensuellement. Soit un montant annuel de 40 000 dh

6.3- Dons et parrainages

Parrainage :

Au titre de cette année, nous avons enregistré un montant annuel de 574 360,00 dh. Soit une diminution de l'ordre de 6% par rapport à l'exercice précédent.

Dons monétaires :

Cette année, Anaïs a été gratifiée, de la part de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie, de trois dons Royaux de **50 000 DH** chacun.

Les fonds sont recueillis au moyen d'événements ou par des dons ponctuels.

Les dons collectés pour cette année sont de l'ordre de 772 800,00 dh contre 904 196,00 dh en 2016.

Dons en nature *:*

La récolte de dons en nature à Anaïs est basée sur la prospection nécessaire pour répondre à des besoins spécifiques ponctuels et à l'occasion des diverses manifestations ou rencontres. A titre indicatif ci-après quelques dons enregistrés :

- Le branchement en eau, en évacuation d'égout et l'équipement complet en inox du réfectoire de Ghandi qui a dégagé un important espace de travail, permettant d'effectuer sur place le service des repas et la vaisselle, disposant aussi d'un lave-linge, de lavabos pour que les bénéficiaires puissent laver leurs mains surplace et d'une armoire de rangement, et ce pour un coût total de 50.000 Dhs.
- La réinstallation du piège à graisses à l'extérieur de la cuisine, permettant une plus grande capacité et une souplesse dans la maniabilité de l'évacuation des graisses accumulées, pour un coût d'environ 19.000 Dhs.
- Le remplacement de la boiserie « nouveau bois » par du bois massif, à Espace Anaïs, d'une trentaine de cadres de porte et de six portes complètes, ainsi que la refonte du portail de la cuisine pour comporter 2 guichets afin de limiter l'accès à la cuisine et permettre une meilleure organisation. Pour un coût de 32.000 Dhs.
- La refonte et le rééquipement du système de surveillance digital d'Espace Anaïs et installation de 4 caméras supplémentaires à l'intérieur des bâtiments, afin d'améliorer la sécurité de l'établissement. Pour un coût de 25.000 Dhs.
- Scooter Safari d'une valeur de 9 000 Dhs.

- L'aménagement des toilettes filles de l'école Ghandi suite à une demande écrite de la Directrice pour un coût de 3.600 Dhs.

Les dons enregistrés cette année sont de l'ordre de 688 558,00 dh contre 1 087 660,00 dh réalisé en 2016.

7. Distinction

- Participation au Prix du prince Mohamed ibn Fahd pour récompenser les meilleurs travaux associatifs au niveau des pays du monde arabe. Ce prix est décerné par la fondation du prince Mohammed Ibn Fahd pour le développement humain et l'organisation arabe pour le développement administratif.
- Participation à une formation à Amman organisée par la Fondation Stars en faveur des associations lauréates du prix 2016.

8. Relations extérieures avec des associations ou autres

Participation pour la deuxième année consécutive au projet « Appui à l'amélioration de la qualité et de la pérennité des services médico-sociaux au Maroc » mis en œuvre par Handicap International en partenariat exclusif avec la Fondation OCP, et auquel Anaïs est partenaire en tant qu'Etablissement Ressource et modèle de bonnes pratiques.

9. Financement du fonctionnement des établissements

Comme à l'accoutumée, l'exercice 2017 fut pour l'équipe Anaïs une année de mobilisation pour assurer la réalisation en totalité des programmes et événements afin de lever les fonds nécessaires au fonctionnement optimale des structures de l'association en dépit des difficultés rencontrées et de l'insuffisance de l'appui reçu.

10. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés sont liées à la mobilisation des fonds pour faire face au financement des budgets de fonctionnement.

Cette situation se trouve aggravée par la limitation des moyens des familles pour combler le manque à gagner induit par la coût de prise en charge des bénéficiaires qui reste supérieur au montant des cotisations individuelles perçues des adhérents qui varient entre 10 DH et 2 625 DH.

D'une part, une partie des bénéficiaires (environ 30%) issue de familles démunies est prise en charge à titre gracieux par l'association déclarée d'utilité publique.

D'autre part, la collecte des fonds auprès des organismes étatiques (INDH, Entraide Nationale, ….) enregistre des décalages importants entre le moment de l'acceptation des dossiers à subventionner et l'instant du service des fonds causant ainsi des écarts difficiles à combler par les autres ressources.

Cette situation impacte les capacités de développement de l'association qui doit toujours trouver des solutions pour s'assurer des ressources régulières et stables permettant la couverture des dépenses courantes.

Appui financier à la prise en charge :

Le coût de la prise en charge par bénéficiaire s'élève cette année à **3236 DH** par mois sur la base de dix mois.

11. Orientations 2018

- Tracer et formaliser une stratégie de développement d'Anaïs couvrant les volets socio-éducatif, médicale et de financement. .
- Augmenter les ressources de l'association pour permettre la couverture du coût réel de la prise en charge.
- Concrétiser le développement des prestations à l'extérieur pour les ateliers Khadma dans un premier temps pour les ateliers « Pâtisserie » et « Blanchisserie ». L'atteinte de cet objectif requiert l'adhésion de tous, en premier lieu, les parents.
- Développer l'insertion professionnelle des jeunes.
- Faire évoluer les structures du Berceau vers un Centre de prise en charge psychothérapeutique

Le Président	Le Secrétaire Général
Mr Abderrahim AMZIL	**Mr Mohammadi BOUZAROUATA**